

**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
SCRUTIN DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**Demande de révision de la liste électorale établie pour l'élection de la
Commission Consultative Paritaire**

PARTIE À REMPLIR PAR L'AGENT

Nom de l'agent :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :/...../..... à

Grade :

Qualité : contractuel de droit public

(L'agent doit obligatoirement être en activité au 1^{er} décembre 2026 et justifier d'un contrat d'une durée supérieure à 6 mois ou d'une succession continue de contrats d'au moins 6 mois, depuis au moins 2 mois).

COLLECTIVITÉ (Préciser le nom) :

☐ COMMUNE

☐ C.C.A.S.

☐ EPCI - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

☐ EPCI - SYNDICAT

AGENT INTERCOMMUNAL (employé par plusieurs collectivités) :

☐ OUI

☐ NON

Si oui, dans quelles collectivités :

1- (collectivité principale)

2-

3-

Objet de la réclamation :

☐ Inscription

☐ Radiation

☐ Omission

☐ Autres.....

- Motif :

- **Joindre obligatoirement un justificatif** (contrat en cours, etc.)

FAIT À

LE

SIGNATURE

À retourner pour le **14 octobre 2026 au plus tard**

sous enveloppe timbrée (tarif en vigueur)

à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes

1, boulevard Louis Aragon – 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ou par mail à l'adresse suivante : electionsprofessionnelles2026@cde08.fr

PARTIE RÉSERVÉE AU CENTRE DE GESTION

Décision du Président du Centre de Gestion chargé de dresser la liste électorale :

.....

Observations :

Le :

Signature :